

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : COMMUNE (M57) (1)**

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE COMMUNE

Numéro SIRET : 21070110800065

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AUBENAS ASAP

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

BUDGET : COMMUNE DE JOYEUSE (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

## II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

## III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	41
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	42
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	46
B3.2 - Etalement des provisions	48
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	49
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
<b>B7.3 - Etat des emprunts garantis</b>	<b>51</b>
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	53
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	57
<b>B11.1 - Liste des organismes de regroupement</b>	<b>58</b>
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
<b>B13 - Opérations liées aux cessions</b>	<b>59</b>
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	61
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	63
D11 - Décisions en matière de taux	65
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	66

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		1736

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		708.17

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1425.55
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1322.42
3	Dépenses d'équipement brut / population	422.45
4	Encours de dette / population (2) (3)	857.4
5	DGF / population	167.35
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	38.41 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	127.7875 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31.95 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	64.8355 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-7.8 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7%
- Investissement : 7%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS				C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	3 987 968,39	3 280 450,87	1 041 399,89	A1 333 882,37
<b>Investissement</b>	1 370 330,82	977 036,74	(2) -101 673,61	A2 -494 967,69
<b>Dont 1068</b>		101 673,61		
<b>Fonctionnement</b>	2 617 637,57	2 303 414,13	(3) 1 143 073,50	A3 828 850,06

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 186 496,44	III + IV 206 366,57	B1	19 870,13
<b>Investissement</b>	I 186 496,44	III 206 366,57	B2	19 870,13
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	353 752,50
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-475 097,56
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	828 850,06

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 186 496,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 472,44
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	18 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	94 024,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	199 194,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	7 172,57
45820	Opérations pour compte de tiers	7 172,57
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					II A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)			DEPENSES	RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	2 617 637,57	G	2 303 414,13
	Section d'investissement	B	1 370 330,82	H	977 036,74
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 143 073,50 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	101 673,61 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
	<b>TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)</b>	= A + B + C + D	<b>4 089 642,00</b>	= G + H + I + J	<b>4 423 524,37</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	186 496,44	L	206 366,57
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E + F	<b>186 496,44</b>	= K + L	<b>206 366,57</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	<b>2 617 637,57</b>	= G + I + K	<b>3 446 487,63</b>
	Section d'investissement	= B + D + F	<b>1 658 500,87</b>	= H + J + L	<b>1 183 403,31</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A + B + C + D + E + F	<b>4 276 138,44</b>	= G + H + I + J + K + L	<b>4 629 890,94</b>

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>			<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>			<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Mandats</b>	<b>Titres</b>
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		183 389,52
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		227 993,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	4 259,24	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	64 443,62	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	664 666,09	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>733 368,95</b>	<b>411 382,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	157 840,84	305 044,19
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	458 896,16	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>616 737,00</b>	<b>305 044,19</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	12 332,67	15 848,22
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 1 362 438,62</b>	<b>II 732 274,93</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	7 693,20	142 889,20
041	Opérations patrimoniales (8)	199,00	199,00
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 7 892,20</b>	<b>IV 143 088,20</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>1 370 330,82</b>	II + IV	<b>875 363,13</b>
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>101 673,61</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>101 673,61</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 472 004,43</b>	II + IV + VI + VII	<b>977 036,74</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>			-494 967,69	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8)  $DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$ .

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b> <b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>II</b> <b>B2</b>
--	------------------------

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	609 073,82	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	81 660,61
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	950 650,87	73 Impôts et taxes (sauf 731)	440 494,51
		731 Fiscalité locale	975 443,73
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	829 462,30	74 Dotations et participations (1)	421 679,86
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	178 431,60
014 Atténuations de produits	7 146,00	013 Atténuations de charges (1)	62 587,74
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>2 396 332,99</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>2 160 298,05</b>
66 Charges financières	56 074,24	76 Produits financiers	41,80
67 Charges spécifiques (1)	22 341,14	77 Produits spécifiques (1)	135 381,08
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 2 474 748,37</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 2 295 720,93</b>

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	142 889,20	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	7 693,20
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 142 889,20</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 7 693,20</b>

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	2 617 637,57	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	2 303 414,13
----------------------------------	---------	--------------	----------------------------------	---------	--------------

RESULTAT REPORTÉ DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 143 073,50

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	2 617 637,57	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	3 446 487,63
--	-------------	--------------	--	--------------	--------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	828 850,06
---	------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2)  $DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043$ .

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		C1

## MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves	157 840,84	0,00	157 840,84
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	458 896,16	0,00	458 896,16
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		7 693,20	7 693,20
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 259,24	0,00	4 259,24
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	64 443,62	199,00	64 642,62
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	664 666,09	0,00	664 666,09
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	12 332,67	0,00	12 332,67
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>1 362 438,62</b>	<b>7 892,20</b>	<b>1 370 330,82</b>

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 101 673,61

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011 Charges à caractère général (9)	609 073,82		609 073,82
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	950 650,87		950 650,87
014 Atténuations de produits	7 146,00		7 146,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	829 462,30	0,00	829 462,30
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	56 074,24	0,00	56 074,24
67 Charges spécifiques (9)	22 341,14	135 593,20	157 934,34
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	7 296,00	7 296,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>2 474 748,37</b>	<b>142 889,20</b>	<b>2 617 637,57</b>

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

## TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	305 044,19	0,00	305 044,19
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	183 389,52	0,00	183 389,52
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	227 993,00	0,00	227 993,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		119 186,40	119 186,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	16 605,80	16 605,80
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		7 296,00	7 296,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	15 848,22	0,00	15 848,22
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>732 274,93</b>	<b>143 088,20</b>	<b>875 363,13</b>

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 101 673,61

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	62 587,74		62 587,74
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	81 660,61		81 660,61
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	440 494,51		440 494,51
731	Fiscalité locale	975 443,73		975 443,73
74	Dotations et participations (8)	421 679,86		421 679,86
75	Autres produits de gestion courante(8)	178 431,60	0,00	0,00
76	Produits financiers	41,80	0,00	41,80
77	Produits spécifiques (8)	135 381,08	7 693,20	143 074,28
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 295 720,93</b>	<b>7 693,20</b>	<b>2 303 414,13</b>

Pour information R002 Résultat positif reporté 1 143 073,50

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.  
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 619 612,33	1 370 330,82	186 496,44	62 785,07	0,00	1 370 330,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	4 259,24	10 000,00	15 740,76	0,00	4 259,24
204	Subventions d'équipement versées (7)	94 740,00	64 443,62	18 000,00	12 296,38	0,00	64 443,62
21	Immobilisations corporelles	795 657,92	664 666,09	94 024,00	36 967,83	0,00	664 666,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>920 397,92</b>	<b>733 368,95</b>	<b>122 024,00</b>	<b>65 004,97</b>	<b>0,00</b>	<b>733 368,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 840,84	157 840,84	0,00	0,00		157 840,84
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	524 000,00	458 896,16	64 472,44	631,40		458 896,16
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>681 840,84</b>	<b>616 737,00</b>	<b>64 472,44</b>	<b>631,40</b>	<b>0,00</b>	<b>616 737,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	17 172,57	12 332,67	0,00	4 839,90	0,00	12 332,67
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 619 411,33</b>	<b>1 362 438,62</b>	<b>186 496,44</b>	<b>70 476,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 362 438,62</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	7 693,20		-7 693,20		7 693,20
041	Opérations patrimoniales (6)	201,00	199,00		2,00		199,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>201,00</b>	<b>7 892,20</b>		<b>-7 691,20</b>		<b>7 892,20</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>101 673,61</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>1 721 285,94</b>	<b>1 472 004,43</b>	<b>186 496,44</b>	<b>62 785,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 370 330,82</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>					<b>A</b>

<b>Chapitre</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (1)</b>	<b>Crédits sans emploi (2)</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 721 285,94</b>	<b>977 036,74</b>	<b>206 366,57</b>	<b>537 882,63</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	341 742,00	183 389,52	199 194,00	-40 841,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	227 993,07	227 993,00	0,00	0,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>569 735,07</b>	<b>411 382,52</b>	<b>199 194,00</b>	<b>-40 841,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	427 338,22	406 717,80	0,00	20 620,42
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>537 338,22</b>	<b>406 717,80</b>	<b>0,00</b>	<b>130 620,42</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	17 172,57	15 848,22	7 172,57	-5 848,22
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 124 245,86</b>	<b>833 948,54</b>	<b>206 366,57</b>	<b>83 930,75</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	589 543,08			
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	7 296,00	142 889,20		-135 593,20
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	201,00	199,00		2,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>597 040,08</b>	<b>143 088,20</b>		<b>453 951,88</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>1 721 285,94</b>	<b>977 036,74</b>	<b>206 366,57</b>	<b>537 882,63</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>		<b>1 619 612,33</b>	<b>1 370 330,82</b>	<b>186 496,44</b>	<b>62 785,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 370 330,82</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	4 259,24	10 000,00	15 740,76	0,00	4 259,24
2031	Frais d'études	30 000,00	4 259,24	10 000,00	15 740,76	0,00	4 259,24
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	94 740,00	64 443,62	18 000,00	12 296,38	0,00	64 443,62
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	63 285,00	63 285,00	0,00	0,00	0,00	63 285,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	3 455,00	0,00	0,00	3 455,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	28 000,00	1 158,62	18 000,00	8 841,38	0,00	1 158,62
21	Immobilisations corporelles	795 657,92	664 666,09	94 024,00	36 967,83	0,00	664 666,09
2111	Terrains nus	251 500,00	209 251,00	1 500,00	40 749,00	0,00	209 251,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	8 421,60	0,00	-8 421,60	0,00	8 421,60
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	17 000,00	10 614,00	0,00	6 386,00	0,00	10 614,00
21311	Bâtiments administratifs	43 000,00	18 686,67	16 000,00	8 313,33	0,00	18 686,67
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 306,40	0,00	-6 306,40	0,00	6 306,40
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	206 088,00	215 547,76	0,00	-9 459,76	0,00	215 547,76
215731	Matériel roulant	59 260,00	21 232,00	0,00	38 028,00	0,00	21 232,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	1 879,10	0,00	-1 879,10	0,00	1 879,10
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	129 000,00	76 524,00	76 524,00	-24 048,00	0,00	76 524,00
21713	Terrains aménagés hors voirie (mise à di	4 214,00	4 375,31	0,00	-161,31	0,00	4 375,31
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	4 298,40	0,00	-4 298,40	0,00	4 298,40
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	33 482,00	34 806,53	0,00	-1 324,53	0,00	34 806,53
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	468,00	0,00	-468,00	0,00	468,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	37 250,00	23 230,11	0,00	14 019,89	0,00	23 230,11
2188	Autres immobilisations corporelles	14 863,92	29 025,21	0,00	-14 161,29	0,00	29 025,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>920 397,92</b>	<b>733 368,95</b>	<b>122 024,00</b>	<b>65 004,97</b>	<b>0,00</b>	<b>733 368,95</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	157 840,84	157 840,84	0,00	0,00		157 840,84
10222	FCTVA	153 664,61	153 664,61	0,00	0,00		153 664,61
10226	Taxe d'aménagement	4 176,23	4 176,23	0,00	0,00		4 176,23
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

<b>Chap. / art. (1)</b>		<b>Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)</b>	<b>Réalisations Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12 (2)</b>	<b>Crédits sans emploi (3)</b>	<b>Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP</b>	<b>Pour information, réalisations gérées hors AP</b>
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	524 000,00	458 896,16	64 472,44	631,40		458 896,16
1641	Emprunts en euros	523 000,00	458 234,30	64 472,44	293,26		458 234,30
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	661,86	0,00	338,14		661,86
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>681 840,84</b>	<b>616 737,00</b>	<b>64 472,44</b>	<b>631,40</b>	<b>0,00</b>	<b>616 737,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	17 172,57	12 332,67	0,00	4 839,90	0,00	12 332,67
45810	Opérations pour compte de tiers	17 172,57	12 332,67	0,00	4 839,90	0,00	12 332,67
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 619 411,33</b>	<b>1 362 438,62</b>	<b>186 496,44</b>	<b>70 476,27</b>	<b>0,00</b>	<b>1 362 438,62</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	7 693,20		-7 693,20		7 693,20
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	7 693,20		-7 693,20		7 693,20
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	7 693,20		-7 693,20		7 693,20
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	201,00	199,00		2,00		199,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations	201,00	199,00		2,00		199,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>201,00</b>	<b>7 892,20</b>		<b>-7 691,20</b>		<b>7 892,20</b>

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>								<b>III</b>
								<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>III</b> <b>A2.2</b>
---	---------------------------

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>					<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>		<b>1 721 285,94</b>	<b>977 036,74</b>	<b>206 366,57</b>	<b>537 882,63</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	341 742,00	183 389,52	199 194,00	-40 841,52
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	63 132,00	0,00	-63 132,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	94 300,00	65 800,00	28 500,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	186 000,00	0,00	166 119,00	19 881,00
1323	Subv. non transf. Départements	61 442,00	44 328,00	4 575,00	12 539,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	10 129,52	0,00	-10 129,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	227 993,07	227 993,00	0,00	0,07
1641	Emprunts en euros	227 993,07	227 993,00	0,00	0,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>569 735,07</b>	<b>411 382,52</b>	<b>199 194,00</b>	<b>-40 841,45</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	427 338,22	406 717,80	0,00	20 620,42
10222	FCTVA	245 664,61	245 180,95	0,00	483,66
10226	Taxe d'aménagement	80 000,00	59 863,24	0,00	20 136,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	101 673,61	101 673,61	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>537 338,22</b>	<b>406 717,80</b>	<b>0,00</b>	<b>130 620,42</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	17 172,57	15 848,22	7 172,57	-5 848,22
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 124 245,86</b>	<b>833 948,54</b>	<b>206 366,57</b>	<b>83 930,75</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	589 543,08	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	7 296,00	142 889,20		-135 593,20
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	119 186,40		-119 186,40
2115	Terrains bâtis	0,00	7 313,60		-7 313,60
215731	Matériel roulant	0,00	9 093,20		-9 093,20
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 296,00	7 296,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	201,00	199,00		2,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2111	<i>Terrains nus</i>	201,00	199,00		2,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>597 040,08</b>	<b>143 088,20</b>		<b>453 951,88</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								B

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>3 115 674,50</b>	<b>2 617 637,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 036,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2 617 637,57</b>
011	Charges à caractère général (3)	611 513,46	609 073,82	0,00	0,00	2 439,64	0,00	609 073,82
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	967 925,00	950 650,87	0,00	0,00	17 274,13		950 650,87
014	Atténuations de produits	7 146,00	7 146,00	0,00	0,00	0,00		7 146,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	847 511,58	829 462,30	0,00	0,00	18 049,28	0,00	829 462,30
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 434 096,04</b>	<b>2 396 332,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 763,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 396 332,99</b>
66	Charges financières	57 300,38	56 074,24	0,00	0,00	1 226,14		56 074,24
67	Charges spécifiques (3)	27 267,00	22 341,14	0,00	0,00	4 925,86		22 341,14
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	172,00	0,00			172,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>84 739,38</b>	<b>78 415,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 324,00</b>		<b>78 415,38</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 518 835,42</b>	<b>2 474 748,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 087,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 474 748,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	589 543,08	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	7 296,00	142 889,20			-135 593,20		142 889,20
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>596 839,08</b>	<b>142 889,20</b>			<b>453 949,88</b>		<b>142 889,20</b>

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
---	------	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 115 674,50</b>	<b>2 617 637,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 036,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2 617 637,57</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b> <b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>						<b>III</b>
						<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 099 777,84</b>	<b>2 303 414,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-203 636,29</b>
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	62 587,74	0,00	0,00	-12 587,74
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	119 317,00	81 660,61	0,00	0,00	37 656,39
73	Impôts et taxes (sauf 731)	403 000,00	440 494,51	0,00	0,00	-37 494,51
731	Fiscalité locale	927 946,00	975 443,73	0,00	0,00	-47 497,73
74	Dotations et participations (3)	410 651,00	421 679,86	0,00	0,00	-11 028,86
75	Autres produits de gestion courante (3)	187 821,84	178 431,60	0,00	0,00	9 390,24
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 098 735,84</b>	<b>2 160 298,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 562,21</b>
76	Produits financiers	40,00	41,80	0,00	0,00	-1,80
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	135 381,08	0,00	0,00	-134 381,08
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 040,00</b>	<b>135 422,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-134 382,88</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 099 775,84</b>	<b>2 295 720,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 945,09</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2,00	7 693,20			-7 691,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2,00</b>	<b>7 693,20</b>			<b>-7 691,20</b>

<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>1 015 896,66</b>				
---	---------------------	--	--	--	--

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>3 115 674,50</b>	<b>3 446 487,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-330 813,13</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – ADOPTION DU CA SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								III B1
---	--	--	--	--	--	--	--	-----------

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>3 115 674,50</b>	<b>2 617 637,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>498 036,93</b>	<b>0,00</b>	<b>2 617 637,57</b>
011	Charges à caractère général (4)	611 513,46	609 073,82	0,00	0,00	2 439,64	0,00	609 073,82
60611	Eau et assainissement	12 500,00	4 051,43	0,00	0,00	8 448,57	0,00	4 051,43
60612	Energie - Electricité	103 500,00	89 579,17	0,00	0,00	13 920,83	0,00	89 579,17
60621	Combustibles	26 350,00	24 724,42	0,00	0,00	1 625,58	0,00	24 724,42
60622	Carburants	8 000,00	7 173,21	0,00	0,00	826,79	0,00	7 173,21
60623	Alimentation	2 500,00	2 282,70	0,00	0,00	217,30	0,00	2 282,70
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	1 133,75	0,00	0,00	366,25	0,00	1 133,75
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	7 835,33	0,00	0,00	164,67	0,00	7 835,33
60632	Fournitures de petit équipement	37 000,00	38 453,08	0,00	0,00	-1 453,08	0,00	38 453,08
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	12 296,97	0,00	0,00	2 703,03	0,00	12 296,97
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	3 956,68	0,00	0,00	1 043,32	0,00	3 956,68
6064	Fournitures administratives	4 000,00	6 164,25	0,00	0,00	-2 164,25	0,00	6 164,25
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	31,60	0,00	0,00	-31,60	0,00	31,60
6067	Fournitures scolaires	4 700,00	6 682,86	0,00	0,00	-1 982,86	0,00	6 682,86
6068	Autres matières et fournitures	3 170,00	0,00	0,00	0,00	3 170,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	90 000,00	90 101,29	0,00	0,00	-101,29	0,00	90 101,29
61221	Matériel roulant	0,00	556,80	0,00	0,00	-556,80	0,00	556,80
61351	Matériel roulant	15 000,00	4 612,77	0,00	0,00	10 387,23	0,00	4 612,77
61358	Autres	0,00	7 653,40	0,00	0,00	-7 653,40	0,00	7 653,40
614	Charges locatives et de copropriété	9 000,00	8 702,60	0,00	0,00	297,40	0,00	8 702,60
61521	Entretien terrains	36 644,46	34 644,00	0,00	0,00	2 000,46	0,00	34 644,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 100,00	14 065,29	0,00	0,00	3 034,71	0,00	14 065,29
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 299,00	8 521,56	0,00	0,00	1 777,44	0,00	8 521,56
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	200,27	0,00	0,00	11 799,73	0,00	200,27
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	1 512,00	0,00	0,00	6 488,00	0,00	1 512,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	17 240,42	0,00	0,00	-7 240,42	0,00	17 240,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	2 000,10	0,00	0,00	-1 500,10	0,00	2 000,10
6156	Maintenance	24 000,00	23 689,25	0,00	0,00	310,75	0,00	23 689,25
6161	Multirisques	22 000,00	22 810,60	0,00	0,00	-810,60	0,00	22 810,60
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 728,00	0,00	0,00	-1 728,00	0,00	1 728,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	2 090,00	0,00	0,00	-1 090,00	0,00	2 090,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	28 795,24	0,00	0,00	-18 795,24	0,00	28 795,24
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 300,00	18 504,13	0,00	0,00	-2 204,13	0,00	18 504,13
6228	Divers	500,00	913,00	0,00	0,00	-413,00	0,00	913,00
6231	Annonces et insertions	500,00	2 499,28	0,00	0,00	-1 999,28	0,00	2 499,28
6232	Fêtes et cérémonies	31 000,00	28 799,60	0,00	0,00	2 200,40	0,00	28 799,60
6233	Foires et expositions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	2 502,11	0,00	0,00	-2,11	0,00	2 502,11
6238	Divers	1 500,00	858,24	0,00	0,00	641,76	0,00	858,24
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	1 517,11	0,00	0,00	-1 017,11	0,00	1 517,11
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	6 737,66	0,00	0,00	-2 737,66	0,00	6 737,66
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	16 341,59	0,00	0,00	-1 341,59	0,00	16 341,59
627	Services bancaires et assimilés	0,00	319,21	0,00	0,00	-319,21	0,00	319,21
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	1 871,60	0,00	0,00	1 128,40	0,00	1 871,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	3 500,00	23 478,55	0,00	0,00	-19 978,55	0,00	23 478,55
63512	Taxes foncières	21 000,00	21 832,98	0,00	0,00	-832,98	0,00	21 832,98
63513	Autres impôts locaux	9 350,00	9 609,72	0,00	0,00	-259,72	0,00	9 609,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	967 925,00	950 650,87	0,00	0,00	17 274,13		950 650,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 539,52	0,00	0,00	-2 539,52		2 539,52
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 695,00	9 218,26	0,00	0,00	-523,26		9 218,26
64111	Rémunération principale titulaires	610 000,00	447 994,61	0,00	0,00	162 005,39		447 994,61
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	1 831,68	0,00	0,00	-1 831,68		1 831,68
64113	NBI	0,00	4 824,33	0,00	0,00	-4 824,33		4 824,33
64118	Autres indemnités	0,00	108 922,02	0,00	0,00	-108 922,02		108 922,02
64131	Rémunérations	70 730,00	71 025,69	0,00	0,00	-295,69		71 025,69
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	459,13	0,00	0,00	-459,13		459,13
64138	Primes et autres indemnités	0,00	2 452,91	0,00	0,00	-2 452,91		2 452,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	90 349,04	0,00	0,00	9 650,96		90 349,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	143 791,01	0,00	0,00	-3 791,01		143 791,01
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	3 171,67	0,00	0,00	-1 171,67		3 171,67
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	58 217,70	0,00	0,00	-28 217,70		58 217,70
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 500,00	2 744,00	0,00	0,00	756,00		2 744,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 109,30	0,00	0,00	-109,30		3 109,30
014	Atténuations de produits	7 146,00	7 146,00	0,00	0,00	0,00		7 146,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	7 146,00	7 146,00	0,00	0,00	0,00		7 146,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	847 511,58	829 462,30	0,00	0,00	18 049,28	0,00	829 462,30
65211	Frais de scolarité	0,00	1 051,27	0,00	0,00	-1 051,27	0,00	1 051,27
65311	Indemnités de fonction	63 000,00	63 113,24	0,00	0,00	-113,24	0,00	63 113,24
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 800,00	2 639,95	0,00	0,00	160,05	0,00	2 639,95
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	7 862,88	0,00	0,00	-7 862,88	0,00	7 862,88
65315	Formation	1 000,00	405,29	0,00	0,00	594,71	0,00	405,29
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	11 000,00	7 940,81	0,00	0,00	3 059,19	0,00	7 940,81
6553	Service d'incendie	49 255,00	49 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 255,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	21 112,12	0,00	0,00	-21 112,12	0,00	21 112,12
65568	Autres contributions	2 100,00	2 335,00	0,00	0,00	-235,00	0,00	2 335,00
6568	Autres participations	0,00	336,47	0,00	0,00	-336,47	0,00	336,47
657358	Subv. fonct. autres groupements	50 000,00	11 575,47	0,00	0,00	38 424,53	0,00	11 575,47
657362	Subv. fonct. CCAS	43 108,54	43 108,54	0,00	0,00	0,00	0,00	43 108,54
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 100,00	24 620,00	0,00	0,00	480,00	0,00	24 620,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	46,39	0,00	0,00	-46,39	0,00	46,39
65881	Hébergement et restauration scolaires	0,00	204,80	0,00	0,00	-204,80	0,00	204,80
65888	Autres	589 748,04	593 855,07	0,00	0,00	-4 107,03	0,00	593 855,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>2 434 096,04</b>	<b>2 396 332,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 763,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 396 332,99</b>
66	Charges financières	57 300,38	56 074,24	0,00	0,00	1 226,14		56 074,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 200,38	56 074,24	0,00	0,00	1 126,14		56 074,24
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	27 267,00	22 341,14	0,00	0,00	4 925,86		22 341,14
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	27 267,00	22 341,14	0,00	0,00	4 925,86		22 341,14
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	172,00	0,00			172,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	172,00	0,00			172,00		0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>84 739,38</b>	<b>78 415,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 324,00</b>		<b>78 415,38</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>2 518 835,42</b>	<b>2 474 748,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 087,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 474 748,37</b>
023	Virement à la section d'investissement	589 543,08						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	7 296,00	142 889,20			-135 593,20		142 889,20
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	16 406,80			-16 406,80		16 406,80

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	119 186,40			-119 186,40		119 186,40
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	7 296,00	7 296,00			0,00		7 296,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)</i>	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>596 839,08</b>	<b>142 889,20</b>			<b>453 949,88</b>		<b>142 889,20</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 099 777,84</b>	<b>2 303 414,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-203 636,29</b>
013	Atténuations de charges (4)	50 000,00	62 587,74	0,00	0,00	-12 587,74
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	62 587,74	0,00	0,00	-12 587,74
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	119 317,00	81 660,61	0,00	0,00	37 656,39
7011	Ventes d'eau	10 367,00	10 385,00	0,00	0,00	-18,00
7018	Autres ventes de produits finis	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	3 210,00	0,00	0,00	1 790,00
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	6 829,55	0,00	0,00	8 170,45
70631	Redevances services à caractère sportif	400,00	200,00	0,00	0,00	200,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	425,00	0,00	0,00	-425,00
7066	Redevances services à caractère social	50,00	256,50	0,00	0,00	-206,50
7067	Relev. services périscolaires et enseign	48 000,00	45 099,11	0,00	0,00	2 900,89
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	10 000,00	12 199,98	0,00	0,00	-2 199,98
7078	Autres marchandises	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	30 000,00	2 355,47	0,00	0,00	27 644,53
73	Impôts et taxes (sauf 731)	403 000,00	440 494,51	0,00	0,00	-37 494,51
73211	Attribution de compensation	387 000,00	419 175,51	0,00	0,00	-32 175,51
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	16 000,00	21 319,00	0,00	0,00	-5 319,00
731	Fiscalité locale	927 946,00	975 443,73	0,00	0,00	-47 497,73
73111	Impôts directs locaux	875 946,00	865 948,00	0,00	0,00	9 998,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	21 000,00	21 442,00	0,00	0,00	-442,00
73138	Autre taxe liée urbanis, déchets et env	0,00	70 550,00	0,00	0,00	-70 550,00
73154	Droits de place	30 000,00	16 705,40	0,00	0,00	13 294,60
7318	Autres	1 000,00	798,33	0,00	0,00	201,67
74	Dotations et participations (4)	410 651,00	421 679,86	0,00	0,00	-11 028,86
74111	Dotation forfaitaire des communes	204 800,00	203 205,00	0,00	0,00	1 595,00
741121	DSR des communes	34 400,00	36 725,00	0,00	0,00	-2 325,00
741127	DNP des communes	56 000,00	50 593,00	0,00	0,00	5 407,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	1 000,00	6 461,96	0,00	0,00	-5 461,96
74718	Autres participations Etat	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7472	Participation régions	20 905,00	20 905,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	10 000,00	20 619,07	0,00	0,00	-10 619,07
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	20 146,00	13 895,00	0,00	0,00	6 251,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	63 200,00	63 282,48	0,00	0,00	-82,48
74888	Autres	0,00	5 700,35	0,00	0,00	-5 700,35
75	Autres produits de gestion courante (4)	187 821,84	178 431,60	0,00	0,00	9 390,24
752	Revenus des immeubles	134 500,00	135 090,09	0,00	0,00	-590,09
75888	Autres	53 321,84	43 341,51	0,00	0,00	9 980,33
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 098 735,84</b>	<b>2 160 298,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 562,21</b>
76	Produits financiers	40,00	41,80	0,00	0,00	-1,80
761	Produits de participations	40,00	41,80	0,00	0,00	-1,80
77	Produits spécifiques (4)	1 000,00	135 381,08	0,00	0,00	-134 381,08
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	7 481,08	0,00	0,00	-6 481,08
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	127 900,00	0,00	0,00	-127 900,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>2 099 775,84</b>	<b>2 295 720,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-195 945,09</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2,00	7 693,20			-7 691,20
75888	Autres	2,00	0,00			2,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	7 693,20			-7 693,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2,00</b>	<b>7 693,20</b>			<b>-7 691,20</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						B1.1

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
A19206M000	06/01/2022	298 000,00	298 000,00	2 561,57	218 000,00	80 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>298 000,00</b>	<b>298 000,00</b>	<b>2 561,57</b>	<b>218 000,00</b>	<b>80 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES												IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												B1.2	

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuarial					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 886 973,36									
1641 Emprunts en euros (total)					3 886 973,36									
00003398926	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/06/2006	2006-06-20	01/06/2007	1 254 004,68	F		4,170	4,170	EURO	A	X Autres	N	A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2006	2001-02-01	01/05/2007	250 000,00	V	Euribor 3 mois	4,460	4,460	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/12/2007	2008-01-01	01/04/2008	270 000,00	F		4,780	4,780	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/09/2008	2008-10-31	01/02/2009	120 000,00	F		4,900	4,900	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/10/2007	2007-12-31	01/04/2008	240 000,00	V	Euribor 3 mois	4,765	4,765	EURO	T	X Autres	N	A-1
	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE	21/04/2011	2011-07-10	10/12/2011	600 000,00	F		3,908	3,908	EURO	A	X Autres	N	A-1
	CAISSE EPARGNE	15/11/2012	2012-12-10	20/04/2013	150 000,00	F		4,440	4,440	EURO	A	X Autres	N	A-1
	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE	16/05/2023	2023-06-30	30/07/2023	227 993,00	F		4,320	4,320	EURO	A	C	N	A-1
0999098	CAISSE EPARGNE	18/12/2017	2017-12-28	10/05/2018	200 000,00	F		1,280	1,280	EURO	T	X Autres	N	A-1
367657G	CAISSE EPARGNE	15/09/2022	2022-10-22	23/02/2023	137 000,00	F		2,790	2,790	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON058382/5012778701	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/04/1999	2002-08-01	01/08/2002	147 975,68	F		5,300	5,300	EURO	A	C	N	A-1
TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE	CAISSE EPARGNE	23/07/2015	2015-07-29	25/11/2015	290 000,00	F		2,350	2,350	EURO	T	F	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>3 886 973,36</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 250 780,95					242 245,22	50 692,14	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 250 780,95					242 245,22	50 692,14	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	0,00	1,00	F		4,170	102 167,12	4 331,37	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	40 372,05	3,25	V	Euribor 3 mois	4,460	16 689,79	2 268,41	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	62 987,83	4,25	F		4,780	17 503,68	3 536,84	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	60 486,62	10,00	F		4,900	5 226,83	3 124,89	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	57 235,79	4,25	V	Euribor 3 mois	4,765	15 710,16	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	334 865,94	12,00	F		3,908	24 009,88	14 025,94	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	36 834,56	4,00	F		4,440	11 249,36	2 134,93	0,00	0,00
00003398926	N	0,00	A-1	204 769,84	19,00	F		4,320	7 432,77	9 167,15	0,00	0,00
0999098	N	0,00	A-1	114 725,71	9,25	F		1,280	13 102,04	1 573,48	0,00	0,00
367657G	N	0,00	A-1	121 861,39	14,00	F		2,790	7 674,53	3 534,23	0,00	0,00
MON058382/5012778701	N	0,00	A-1	44 049,06	6,00	F		5,300	7 525,28	2 733,44	0,00	0,00
TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE	N	0,00	A-1	172 592,16	11,75	F		2,350	13 953,78	4 261,46	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNE (M57) - COMMUNE DE JOYEUSE - CA - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 250 780,95</b>					<b>242 245,22</b>	<b>50 692,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												B1.3

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

## TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 250 780,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES												IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												B1.6

## REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l’exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES															IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N															B1.7

## EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)						
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié									
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.													
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00					

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES				IV	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME				B1.8	

## DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit privé</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Auprès des organismes de droit public</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES					B3.1

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		21 704,76	0,00	0,00	21 704,76
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		21 704,76	0,00	0,00	21 704,76
impayé		21 704,76	0,00	0,00	21 704,76
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>21 704,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 704,76</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>21 704,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 704,76</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					B5

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 0	Intitulé de l'opération : Opérations pour compte de tiers				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>17 172,57</b>	<b>12 332,67</b>	<b>0,00</b>	<b>4 839,90</b>	<b>12 332,67</b>
4581 Opérations pour compte de tiers (2)	0,00	17 172,57	12 332,67	0,00	4 839,90	12 332,67
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>17 172,57</b>	<b>12 332,67</b>	<b>0,00</b>	<b>4 839,90</b>	<b>12 332,67</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>17 172,57</b>	<b>20 870,44</b>	<b>7 172,57</b>	<b>-10 870,44</b>	<b>20 870,44</b>
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	17 172,57	20 870,44	7 172,57	-10 870,44	20 870,44
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>17 172,57</b>	<b>20 870,44</b>	<b>7 172,57</b>	<b>-10 870,44</b>	<b>20 870,44</b>

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Recettes (à subdiviser par mandat)				Date de la délibération : 01/01/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 022,22</b>	<b>0,00</b>	<b>5 022,22</b>	<b>-5 022,22</b>
4582 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	-5 022,22	0,00	5 022,22	-5 022,22
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-5 022,22</b>	<b>0,00</b>	<b>5 022,22</b>	<b>-5 022,22</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Incrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES															IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN															B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					527 103,34	136 892,90										1 399,31	3 037,87	
ADIS	2020	C	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION ADIS LES TERRASSES D'AUZON 106469	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	100 406,72	27 620,17	37,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	282,55	634,83
ADIS	2020	C	PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION ADIS &#amp;#amp;#amp;#amp;#amp;quot;LES TERRASSES D'AUZON&#amp;#amp;#amp;#amp;#amp;quot; PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL ADIS 106469	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 788,57	6 124,83	47,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	62,29	104,48
ADIS	2020	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	260 722,11	71 720,15	37,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	733,69	1 648,44

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ADIS	2020	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL &amp;amp;amp;amp;amp;quot;LES TERRASSES D'AUZON&amp;amp;amp;amp;amp;quot;	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 425,96	15 018,24	47,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	152,74	256,17
ADIS	2020	C	PLUS 17 PLUS TF AMORT CONST &amp;amp;amp;amp;amp;quot;LES TERRASSES D'AUZON&amp;amp;amp;amp;amp;quot;	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 000,00	14 854,47	37,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	151,96	341,42
ADIS	2018	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 269,17	1 255,78	26,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	13,00	44,02
ADIS	2021	C	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 490,81	299,26	31,00	A	F		1,000	F		1,000	A-1	EURO	3,08	8,51
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>527 103,34</b>	<b>136 892,90</b>											<b>1 399,31</b>	<b>3 037,87</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>IV</b> <b>B7.4</b>
--	--------------------------

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 4 437,18
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 292 937,36
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 297 374,54</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 2 060 543,51</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	 <b>I / II 14,43</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		8,00	0,00	8,00	6,80	0,17	6,97
Adjoint administratif territorial	C	3,00	0,00	3,00	1,80	0,17	1,97
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		8,00	6,00	14,00	10,37	0,65	11,02
Adjoint technique territorial	C	0,00	5,00	5,00	2,17	0,65	2,82
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4,00	1,00	5,00	4,20	0,00	4,20
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>19,00</b>	<b>6,00</b>	<b>25,00</b>	<b>20,17</b>	<b>0,82</b>	<b>20,99</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N					B9

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES PATRIMONIALES</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>IV</b> <b>B10</b>
---	-------------------------

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 214 route nationale 07260 JOYEUSE (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

<b>Nature de l'engagement (2)</b>	<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Raison sociale de l'organisme</b>	<b>Nature juridique de l'organisme</b>	<b>Montant de l'engagement</b>
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/07/2018 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 526,10
21/02/2020 - PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION ADIS LES TERRASSES D'AUZON 106469	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	34 571,83
21/02/2020 - PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION ADIS "LES TERRASSES D'AUZON" 106469	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 941,39
21/02/2020 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL ADIS 106469	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 771,15
21/02/2020 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL "LES TERRASSES D'AUZON" 10469	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 472,59
21/02/2020 - PLUS 17 PLUS TF AMORT CONST "LES TERRASSES D'AUZON" 106470	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 593,15
01/01/2021 - PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	ADIS		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	367,90
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
SEBA			0,00
SDEA			0,00
SDE07			0,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Communauté de communes Beaume-drobie			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>B13</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	127 900,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	16 406,80

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>680 840,84</b>	<b>I</b> <b>616 075,14</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>523 000,00</b>	<b>458 234,30</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	523 000,00	458 234,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>157 840,84</b>	<b>157 840,84</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	153 664,61	153 664,61
10226	Taxe d'aménagement	4 176,23	4 176,23
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>616 075,14</b>	<b>186 496,44</b>	<b>101 673,61</b>	<b>904 245,19</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 032 503,69</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>325 664,61</b>	<b>305 044,19</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	245 664,61	245 180,95
10226	Taxe d'aménagement (2)	80 000,00	59 863,24
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>706 839,08</b>	<b>7 296,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 296,00	7 296,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	589 543,08	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>312 340,19</b>	<b>206 366,57</b>	<b>0,00</b>	<b>101 673,61</b>	<b>620 380,37</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES				IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				D10

## 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

## 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CO5712023 COMMUNE DE JOYEUSE/ N°SIRET : 21070110800065				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 721 285,94	1 370 330,82	186 496,44	164 458,68
RECETTES	1 721 285,94	977 036,74	206 366,57	537 882,63
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 115 674,50	2 617 637,57	0,00	498 036,93
RECETTES	3 115 674,50	2 303 414,13	0,00	812 260,37

(1) Y compris les rattachements.

## 3 – PRÉSENTATION AGGRÉGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 721 285,94	1 370 330,82	186 496,44	164 458,68
RECETTES	1 721 285,94	977 036,74	206 366,57	537 882,63
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 115 674,50	2 617 637,57	0,00	498 036,93
RECETTES	3 115 674,50	2 303 414,13	0,00	812 260,37

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>D10</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 721 285,94	1 370 330,82	186 496,44	164 458,68
RECETTES	1 721 285,94	977 036,74	206 366,57	537 882,63
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 115 674,50	2 617 637,57	0,00	498 036,93
RECETTES	3 115 674,50	2 303 414,13	0,00	812 260,37
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>4 836 960,44</b>	<b>3 987 968,39</b>	<b>186 496,44</b>	<b>662 495,61</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>4 836 960,44</b>	<b>3 280 450,87</b>	<b>206 366,57</b>	<b>1 350 143,00</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES						IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	2 140 000,00	0,94	38,43	0,00	822 402,00	0,00
TFPNB	28 600,00	0,86	102,27 0	0,00	29 249,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	698 045,00	0,93	14,61 0	0,00	101 984,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>953 635,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2023

Présenté par Madame le Maire (1),

A Mairie, le 20/03/2023

Délibéré par l'assemblée Le Conseil municipal (2), réunie en session ordinaire

A Mairie de joyeuse 214 route nationale 07260 Joyeuse, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil municipal (2),(3),

AUZAS Vincent , Conseiller Municipal	
BELLOY Marc , Conseiller Municipal	
BLANCHON Andrée , Conseillère Municipale	
CHAMONTIN Loïc , 4ième adjoint	
CHASTAGNIER Geneviève , 1ière Adjointe	
DAILLY Geneviève , Conseillère Municipale	
DEYDIER BASTIDE Jean-Marc , Conseiller Municipal	
DOLE Monique , Conseillère Municipale	
FREGIERE Alexandre , Conseiller Municipal	
HOURS Roland , Conseiller Municipal	
LACOUR Gladie , 3ème Adjointe	
MAISONNEUVE Béatrice , Conseillère Municipale	
MORIN Stéphanie , Conseillère Municipale	
MOYERSOEN Christian , Conseiller Municipal	
NICOLAS Marie , Conseillère Municipale	
PANTOUSTIER Brigitte , Maire	
PLANET Olivier , 2ième Adjoint	
REYNOUARD Clément , Conseiller Municipal	
ROUSTANG Yves , Conseiller Municipal	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Certifié exécutoire par Madame le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024, et de la publication le 03/04/2024

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.